

# Paléontologie

## Le "téléosaure" de Dommartin, par Michel HACHET

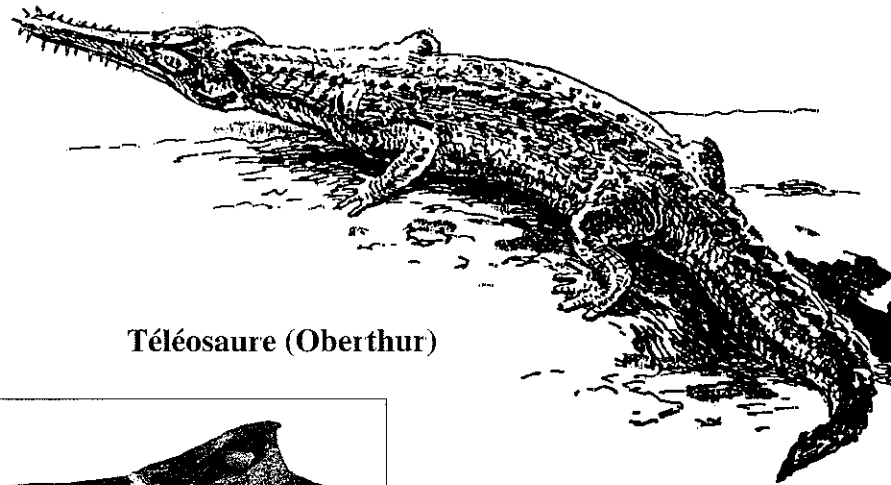
Dans les réserves du Musée de Toul, sont conservés les restes fossilisés d'un grand reptile marin découvert, voici une vingtaine d'années, à Dommartin-lès-Toul, et dont l'étude scientifique vient d'être publiée dans le bulletin de la Société Belge de Géologie.

Si son histoire remonte à quelques cent quatre-vingt millions d'années, au

temps où une mer chaude et peu profonde recouvrait largement ce qui, plus tard, devait devenir le Bassin Parisien, et dont les rivages orientaux fluctuaient aux abords des Vosges, sur ce qui serait le Plateau Lorrain, elle reprend, après un long sommeil, en mars 1976

C'était l'époque où l'on établissait

l'autoroute de contournement de Toul et où de puissants engins de terrassement creusaient, dans les argiles du Bathonien supérieur (Jurassique moyen) des terrasses de la rive droite de la Moselle, au-dessus de la prairie de Dommartin, à faible distance de l'hôpital Jeanne d'Arc, une large et profonde tranchée pour la voie que nous empruntons actuellement



Téléosaure (Oberthur)

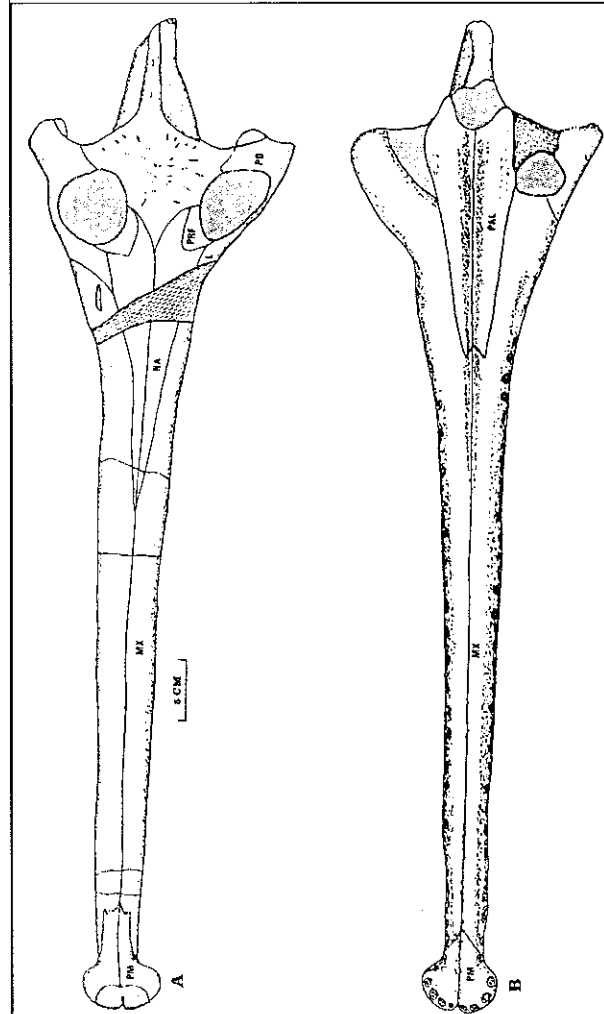
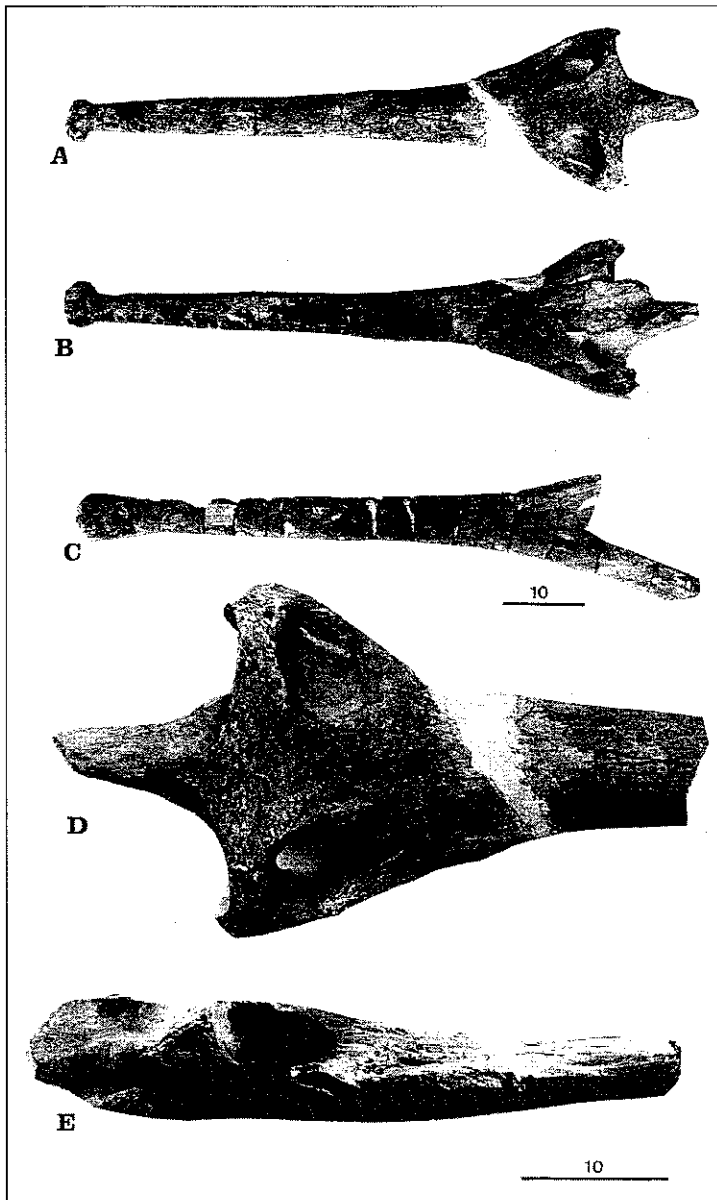


Figure 2. Crâne de *Steneosaurus megistohynchus* (MMI P28-1); Bathonien supérieur de Dommartin-les-Toul. France. A: vue dorsale; B: vue ventrale L: lacrymal; Mx: maxillaire; Na: nasal; Pal: Palatin; Pm: prémaxillaire; Po: Postorbitaire; Prf: Préfrontal

À cette époque, demeurait à Toul, un officier de l'Armée de l'air, le capitaine Marsil, qui, volontiers, usait de ses loisirs pour ramasser des fossiles partout où il pensait pouvoir en trouver. Son attention fut, un dimanche où il parcourait ce chantier, attirée par un petit objet conique et brillant qui ressemblait à une griffe. Il le ramassa précieusement et me le présenta. Je pris alors contact avec le professeur Hilly de l'École de Géologie de Nancy qui identifia l'objet. Il s'agissait d'une dent d'un grand reptile marin, cousin ou ancêtre des crocodiles, nos contemporains, mais pourvu de nageoires.

La décision fut prise d'entreprendre le dégagement de ce qui pouvait subsister de l'animal et c'est l'équipe de la section archéologique du Cercle d'Études qui se chargea, sous la direction d'Abel Liéger, du délicat travail de dégagement de cet intéressant vestige paléontologique. En l'absence d'une réglementation prévoyant le classement et la protection de tels objets, il convenait d'opérer rapidement et avec discrétion, afin d'éviter le saccage du site par des amateurs de curiosités peu soucieux de préoccupations scientifiques. Contact fut pris avec la direction du chantier afin de bénéficier, durant quelques jours, du répit des travaux de terrassement menés par les pelles mécaniques sur le lieu de la découverte, et le dégagement du fossile commença. Il fut mené à bien dans des conditions particulièrement pénibles, tant à cause du froid, de la pluie ou du vent, que de la consistance de la roche emprisonnant le squelette : une marne gris foncé, très dure et très compacte, adhérant fortement aux os plutôt friables, mais tranchant, heureusement, par leur

couleur claire, sur la gangue les emprisonnant. Afin de les maintenir et d'éviter leur émiettement, il fut nécessaire de les fixer au moyen de bandes plâtrées et, finalement, l'ensemble du bloc contenant le fossile fut extrait et transporté d'une pièce sur un grand plateau de bois glissé sous lui, après une patiente excavation permettant son insertion.

C'est au laboratoire du musée, qu'après séchage, fut réalisé, à la fraise, le dégagement du squelette ou, plus exactement, de la partie de celui-ci, approximativement, la moitié antérieure de l'animal, car le reste avait été fracassé et emporté, bien loin, dans les déblais où, vainement, nous n'en avons jamais retrouvé la moindre trace. Mais cette moitié antérieure était déjà extrêmement intéressante.

Nous avons signalé au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris cette découverte (Mlle Wenz) et avons pu situer la famille zoologique à laquelle appartenait cet animal, famille, naguère, bien étudiée par les paléontologues ayant travaillé dans les carrières des environs de Caen, en Normandie, dans des couches géologiques identiques à celles du Toullois, correspondant aux rivages occidentaux de cette mer occupant l'espace du Bassin Parisien, et dont les rivages orientaux sont ceux que nous foulons en Lorraine.

Cette famille est celle des *teleosauridae* qu'il est permis de décrire sommairement comme celle de grands crocodiles dont les membres ne sont pas adaptés à la marche mais à la nage et sont disposés en forme de nageoires. L'exemplaire de celui que nous possédons à Toul, devait mesurer 5 à 6

mètres. Son crâne, à lui seul, approche le mètre, la mâchoire supérieure est étroite et effilée et se termine par une protubérance. Il devait ressembler, beaucoup plus, à un gavial de l'Inde qu'à un crocodile africain ou à un caïman d'Amérique.

Cette mâchoire était, évidemment, pourvue de dents acérées dont certaines ont bénéficié d'une fossilisation favorable mais l'existence de la plupart des autres n'est attestée que par la présence d'alvéoles (précisons que le nom scientifique de ce reptile est *Steneosaurus megistrorhynchus* (Eudes-Deslongchamps, 1866), de la famille des *teleosauridae* (Geoffroy Saint-Hilaire, 1831).

Grâce à l'aimable intervention de Monsieur le professeur Maubeuge, nous avons été mis en relation avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

L'étude scientifique de cet intéressant fossile vient d'être publiée (1996) dans le Bulletin de la Société Belge de Géologie, Tome 104 (1-2), 1995, pp 91-107, par Pascal Godefroit, Patrick Vignaud et Abel Liéger. Il est naturellement possible de venir lire cette publication à la bibliothèque du musée. Précisons que les restes fossilisés de ces animaux conservés dans les musées sont peu nombreux. Ceux que conservait le musée de Caen ont été détruits lors des combats de 1944. Souhaitons que les efforts entrepris pour doter le musée de Toul d'une section des Sciences de la Nature nous permettent de présenter au public, cet exceptionnel fossile actuellement, précieusement conservé, dans les réserves.